



Création d'une Société civile immobilière

Par **nhesti**, le **05/06/2010** à **19:53**

Bonjour,

J'ai le projet d'acheter une partie d'un terrain avec une bergerie à transformer en habitation et/ou une habitation à rénover.

Actuellement, les propriétaires résident sur place, et possèdent une habitation.

Pour ce projet, les propriétaires continueraient à vivre sur le lieu et une partie de cette habitation serait à rénover, en prévision d'une location.

Ma demi-soeur et moi-même voulont vivre dans la bergerie à transformer en habitation.

Nous avons évoqué ensemble l'idée de créer une S.C.I.

Dans cette société il y aurait les propriétaires actuels (couple marié (2)), ma demi-soeur, et moi-même.

La futur location deviendrait une rentrée d'argent pour la société qui sera réinvesti en vu d'améliorer l'ensemble du lieu.

Sachant que je suis seule à apporter l'argent puisque que j'aimerais acheter et vivre sur le lieu avec ma demi-soeur.

La S.C.I est-elle intéressante pour ce genre de projet ?

En achetant suis-je propriétaire ou associé ? Doit-on déterminer la part de chacun en divisant le terrain et les habitations? ou le lieu reste commun ?

Merci de vos réponses